

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 208/2022

A L'ETABLISSEMENT CHEZ MAMAN MULTI SERVICE

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture des services annexes, conclu avec le Fonds Minier pour les Générations Futures, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix mille huit cent quatre-vingt-sept, nonante-trois centimes (USD 10 887,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 04/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L. YUMBA

Directeur Général a.i